

Metz le 5 février 2024

Compte-rendu du Comité Social d'Administration Local (CSAL) du 1^{er} février 2024

1 Adoption du règlement intérieur des CSAL

Les élections du CSAL se sont tenues en décembre 2022. Les élus ont démarré leur mandat en janvier 2023 sans règlement intérieur. Celui-ci nous a été présenté plus d'un an après. L'intersyndicale a travaillé sur ce document et a proposé des amendements.

Comme à son habitude la DGFIP ne veut pas en tenir compte et impose son modèle national. Tout ce travail pour rien !

La Direction a précisé qu'une circulaire d'organisation viendra assouplir et adoucir certaines mesures. Encore de belles promesses...

Vote contre des OS à l'unanimité.

2) Calendrier de l'agenda social :

Les thèmes suivants seront abordés en 2024 :

– thèmes récurrents : Organisation et bilan de la campagne des avis, point sur la sécurité, compte rendu de gestion budgétaire N-1, bilan de formation professionnelle, contrôle fiscal, bilan de la campagne IR, bilan social (Tableau de Bord de Veille Sociale, DUERP-PAP...), ponts naturels, bilan du télétravail N-1, bilan de la campagne d'évaluation .

– thèmes spécifiques : règlement intérieur du CSAL, bilan de l'expérimentation des nouveaux horaires, rénovation de l'accueil du public et aménagement des espaces de bureaux rue des Clercs, organisation de l'accueil téléphonique pour tous les sites, réorganisations au 1^{er} septembre 2024, calibrage de l'Équipe Départemental de Renfort, bilan d'activité des Conseillers aux Décideurs Locaux, bilan d'organisation des Services de Gestion Comptable, amélioration des Conditions de Vie au Travail, point d'avancement des actions du Cadre d'Objectif et de Moyens.

3) Bilan du télétravail :

La direction nous a présenté le bilan 2022 localement et au niveau national.

Pour la direction avec près d'1 agent sur deux en télétravail le bilan est positif.

Officiellement aucun refus de télétravail n'a été prononcé dans le département.

La réalité de terrain est tout autre. Les refus de télétravail sont souvent implicites au regard des contraintes de services. Ainsi de nombreux chefs de service s'exonèrent de l'entretien préalable au télétravail et le refusent sans saisir la décision dans SIRHIUS.

4) Bilan de la campagne d'évaluation professionnelle 2023 :

Sur 1 007 agents notés en Moselle, 56 ont demandé une modification de leur compte rendu à leur N+1, 36 ont sollicité un recours hiérarchique et un agent a saisi la CAP nationale. Solidaires pense que l'absence de recours ne reflète pas la satisfaction des agents mais plutôt un désintérêt et la résignation des collègues.

Cette année, si vous êtes évalué par l'adjoint de votre chef de service, le recours hiérarchique devra être adressé à votre chef de service.

5) Règlement intérieur de l'horaire variable à compter du 01/01/2024 du Sip et SGC de Metz :

Si les collègues du SGC ont bien été consultés sur les modules horaires ce n'est pas le cas du SIP. Suite à notre intervention à ce sujet, un message a été adressé aux agents du SIP pour qu'ils se positionnent.

Solidaires a voté pour le règlement intérieur du SGC et s'est abstenu pour celui du SIP en l'absence de concertation des agents concernés.

6) Bilan de l'expérimentation des nouveaux horaires d'accueil « rue des clercs » :

La direction nous a informé que la modification des horaires a conduit à une perte de 5000 usagers sur le site de Metz sans report sur les accueils sur RDV ou téléphoniques.

Elle assure que le ressenti des agents est plutôt positif.

Pour Solidaires il existe un réel déport sur les autres canaux (courriels, appels téléphoniques) et sur les autres points d'accueil.

Pour information, à compter du 01/03/2024, l'accueil spontané se fera tous les matins de 8h30 à 12h et sur rendez-vous les jeudi après-midi de 13h30 à 16h.

7) Questions diverses

Travaux rue des Clercs : salle BEMER et cour intérieure : les dossiers sont toujours en cours d'instruction aux Architectes des bâtiments de France. La direction a assuré que les travaux n'interféreront pas avec la campagne d'impôt sur le revenu. La restructuration des salles 1 et 2 est toujours à l'étude.

Les pédales d'alerte de 3 boxes sont en maintenance. Quid du fonctionnement des autres boutons d'alerte ?

Le rapport complémentaire sur la dalle du futur CDIF révèle sa fragilité. Elle ne supportera le poids de la documentation. La direction envisage le scannage du contenu de 30 armoires par le SDNC pour libérer de l'espace.

Le SDE déménage le 05/02/2024 pour libérer l'espace du futur accueil téléphonique.

L'accueil des usagers se fera dans les boxes dédiés rue de Curel.

Suite à notre demande, une étude va être réalisée concernant la proportion du temps de travail effectif des EDR dans les services par rapport à celui dans les permanences extérieures.

Le tableau des effectifs est toujours en cours de fiabilisation.

La doctrine de la DDFIP 57 pour le pont du 10 mai reste celle de la continuité de service. Bon courage aux chefs de service pour désigner les perdants !

Pour la prochaine campagne de GMBI, un plan d'action est à l'étude pour éviter le fiasco de la précédente. Le formulaire mis en place par les agents devrait être pérennisé

L'installation du SGC de Metz au 01/01/2024 a été déplorable : défaut badge d'accès, de cartes de cantine et de places de parking...

L'infirmière de prévention est actuellement en formation de qualification pour assurer certaines missions du médecin de prévention, dont le poste n'est toujours pas pourvu.

Vos représentants : Laurent ZOMMER, Laëtitia CHABOUREL, Carole SCHOSGER, Alexis LOSIN et Hugues NAVINER